

Je sais que l'opposition voudra savoir comment il se peut faire qu'avec l'augmentation des droits imposés sur les marchandises anglaises, le montant de ces droits n'ait pu augmenter que d'un quart pour cent; mais nous devons tenir compte du fait que le sucre qui a été importé, l'année dernière, était double de celui qui a été importé cette année, et qu'il a payé quarante-deux pour cent.

Il devient évident que le résultat est double si nous l'appliquons aux Etats-Unis, parce que nous importions de ce dernier pays, sur le même taux de droit, double la quantité de sucre, de sorte que, si nos importations de la Grande-Bretagne étaient aussi considérables cette année, l'augmentation se serait élevée dans la même proportion, et cela expliquerait la différence de quatre pour cent au lieu de trois pour cent. Ces faits prouvent que l'intention du gouvernement n'était pas de légiférer directement contre aucun pays en particulier, mais de protéger avant tout les intérêts canadiens, et de faire en sorte que la réduction des importations atteignit plutôt les Etats-Unis que la Grande-Bretagne.

Une autre objection que l'on a soulevée contre le nouveau tarif, M. l'Orateur, est qu'il aurait pour effet de renchérir les choses nécessaires à la vie, sans pour cela augmenter le revenu. Un des honorables membres de l'opposition (sir Richard Cartwright) a dit que si la politique du gouvernement réussissait, si une renaissance se faisait sentir dans les industries du pays, le tarif ne rapporterait pas le montant du revenu que l'on avait en vue. Il alla plus loin et soutint que l'effet du tarif, si on l'appliquait aux importations de l'année précédente, augmenterait le prix des choses nécessaires à la vie de six, sept ou huit millions. Vous voyez, M. l'Orateur, qu'il voulait bien laisser une marge quelque part. Heureusement que les faits ont démenti ses assertions. On voit par les tableaux du commerce que l'augmentation du tarif sur les importations a été de quatre et un quart pour cent de plus que les années précédentes. Les importations nous ont donné un revenu de \$12,000,000, et si vous y ajoutez un quart pour cent additionnel, vous n'obtenez pas encore six, sept ou huit millions; non, à peine la moitié de cette somme. On a prétendu, de plus, que le tarif n'aurait pour effet que d'enrichir les fabricants au détriment du pays; que, tout en étant à l'avantage des premiers, il serait une taxe conti-